

L'an deux-mille-vingt-deux, le dix-sept novembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
10 novembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le 21/11/2022

ID : 049-200082550-20221117-DEL_2022_80-DE

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Lydie NORMAND, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; ; Emmanuel BOUTILLIER ; Serge MÉDINA.

Représentés ayant donné pouvoir : Pascale PATEAU, pouvoir donné à Franck POQUIN, Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ;

Absents : Béatrice VALIN, Laëtitia DETROY HARDY, Pierrick CAPELLE, Mikaël BOISSEAU, Delphine BACHELÉ ;

Secrétaire de séance : Annie-Claude BESSON ;

OBJET : DÉCISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines

EXPOSÉ

Le bilan de clôture de la convention de gestion de la voirie a été approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 29 septembre dernier. Afin de pouvoir procéder aux opérations nécessaires, il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires comme suit :

DM 2 - Bilan de clôture ALM - 17/11/2022

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
2031 (20) : Frais d'études - 020 - 87	132 184,23 €	458211 (45) : op s/mandat de fct voirie (cu) - 020 - 11	85 819,79 €
2046 (204) : Attributions de compensation d'investissement - 020 - 60	26 479,13 €	458212 (45) : op s/mandat inv voirie (cu) - 020 - 12	73 637,03 €
458112 (45) : op s/mandat inv op voirie (cu) - 020 - 12	793,46 €		
Total dépenses :	159 456,82 €	Total recettes :	159 456,82 €

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal approuve cette décision budgétaire modificative.

La secrétaire de séance

Annie-Claude BESSON

Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

